



Avis public

Calendrier des séances du conseil modifié

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Armand, AVIS est, par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière que :

Les membres du Conseil municipal de Saint-Armand ont adopté à la séance extraordinaire du conseil tenue le 29 juillet 2020, une résolution ayant pour but de modifier le calendrier des séances 2020 afin de reporter la séance du 3 août 2020 au 10 août 2020 à 19 h 30.

Donné à Saint-Armand, le 5 août 2020.

Michèle Bertrand, directrice générale et
secrétaire-trésorière